

Présent : Jean-luc Veillé, Brigitte Laurent, Bertrand Bréjuin, Christine Thiken, Pierrette Diné, Joseph Maréchal, Clément Méchard, Maryline Hacques, Aurélien Thébert, Karine Fauchoux, Dominique Ronceray, Christophe Blin, Anne-Gaëlle Delrue, Éric Jallot, Patrice Accarie, Clément Méchard

Excusé :

Secrétaire de séance : Clément Méchard

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation depuis la dernière séance à savoir :

- **Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)**

Arrivé en mairie le	Adresse du bien	Section cadastrale	Décision
20/07/2021	16, rue de Saint Poix	AC190-191-192	Non préemptée

- **Commande d'un abri bus pour un montant de 1 404 € HT**

1) TRAVAUX DE VOIRIE

a. Programme 2021 – Curage des fossés

Le maire donne la parole à M. Bréjuin – adjoint à la voirie.

M. Bréjuin explique avoir reçu M. Ruée (service commun de gestion de voirie de Vitré Communauté) pour la réalisation d'une estimation des travaux de curage des fossés. L'estimation fournie par le service s'élève à un montant de 23 130 € HT.

Il est proposé au conseil de lancer la consultation auprès des entreprises.

Vote favorable à l'unanimité.

b. Rue du Chardonneret

M. Bréjuin informe que les travaux réalisés par l'entreprise PIGEON sont terminés.

c. Chemins ruraux de la Gautrie, des Ruaux, de Crocagne

M. Bréjuin confirme que les 3 opérations réalisées par l'entreprise FTPB sont finalisées. Il est rappelé au conseil que le SYMEVAL a en amont réalisé des travaux de remplacement des conduites usagées.

2) FINANCES

Le maire donne la parole à Mme Thiken – adjointe aux finances.

a. Acquisition d'un abri bus – demande de subvention

Mme Thiken expose : un arrêt de car existe au lieu-dit la Hulinière - 4 enfants sont ce jour scolarisés. Suite à la demande des parents de ce lieu-dit, le maire par délégation a passé commande auprès d'un fournisseur pour un montant de 1 404 € HT.

Cette acquisition est subventionnée à hauteur de 50 % du montant par Vitré Communauté.

Il est donc proposé au conseil municipal de solliciter une subvention d'équipement auprès de Vitré Communauté pour participer à cette dépense.

Mme Thiken précise que pour apporter des réponses cohérentes, il est prévu de travailler sur les critères d'attribution des abris de bus en particulier hors agglomération.

Mme Thiken informe le conseil que la livraison a été reportée en décembre, suite à des problèmes d'approvisionnement de matériaux.

Il est proposé au conseil d'autoriser le maire à réaliser la demande de subvention auprès de Vitré Communauté.

Vote favorable à l'unanimité.

b. Budget principal et budget annexe des logements sociaux

Le conseil municipal est informé qu'en date du 23 juillet, la préfecture a fait parvenir des remarques concernant le budget principal et le budget des logements sociaux.

Des modifications sur les budgets seront nécessaires et présentées lors du prochain conseil municipal.

3) URBANISME

a. Enquête publique chemins ruraux

Le maire rappelle que par délibération du 17 juin dernier le conseil municipal a approuvé l'enquête publique des chemins ruraux de Vau Follet et des Dodinières. L'enquête s'est déroulée du 19 juillet au 3 août 2021.

Le maire présente le rapport du commissaire enquêteur.

Le conseil doit à présent déterminer le montant définitif de prix de cession au m² et entériner la demande d'indemnité du commissaire enquêteur.

Après échange, le maire propose de fixer le prix de cession à 0.50 €.

Le conseil décide d'approuver à l'unanimité le prix de cession à 0.50 €.

b. Taxe d'aménagement

Le maire donne la parole à Mme Thiken – adjointe aux finances.

Mme Thiken informe que pour la mise en œuvre de la fiscalité de l'urbanisme applicable au 1^{er} janvier 2022, il est nécessaire de délibérer avant le 30 novembre de chaque année, pour instaurer ou renoncer à la taxe d'aménagement, et de fixer le taux applicable.

Pour les communes dotées d'un PLU, le taux de la part communale de la taxe d'aménagement est institué de plein droit à 1%.

Aujourd'hui : Part communale 1% / Part départementale 1.80 % / Part régionale 0%.

Il est proposé au conseil de délibérer en fixant le taux de la part communale à 1%.

Vote favorable à l'unanimité.

c. Révision du P.L.U

La présentation qui sera faite à la réunion publique ce samedi 11 septembre a été transmise avec la convocation. Mme Thiken demande si éventuellement il y a des questions sur la présentation transmise. Il est rappelé que la réunion se déroulera à la salle des associations à 10h et que le passe sanitaire sera exigé.

4) PERSONNEL – RIFSEEP Modification du régime indemnitaire

Mme Thiken informe le conseil que des modifications ont été réalisées sur le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel au sein de la Fonction Publique d'État (RIFSEEP).

La procédure veut que le comité technique départemental émette un avis sur les modifications du RIFSEEP. Un avis favorable a été émis des représentants du personnel et des collectivités.

Le maire propose au conseil de valider le nouveau RIFSEEP.

Vote favorable à l'unanimité.

5) QUESTIONS DIVERSES

- JEUNESSE

Le maire donne la parole à Mme Laurent.

- Rentrée scolaire

Mme Laurent communique les effectifs des écoles :

	Ecole Privée	Ecole Publique
Classe PS/MS	19	21
Classe GS/CP	23	13
Classe CE1/CE2	27	23
Classe CM1/CM2	31	17

Mme Diné interpelle sur le nombre d'élèves peu élevé pour certains niveaux. Il est toutefois remarqué que le nombre d'élèves en maternelle augmente ce qui est encourageant pour les années à venir.

- Centre de loisirs

Mme Laurent fait un bilan de la fréquentation de cet été. Elle indique que les camps ferme et nature ont très bien fonctionné. Le camp nautique n'a pas trouvé écho auprès des enfants : Quid de l'âge, des dates du camp. La question sera revue dans le cadre du SIVOM.

- Programme ELI

Mme Laurent rappelle que 18 jeunes ont participé au programme. Les jeunes comme les parents sont ravis de la semaine réalisée en juillet. Ce programme est complémentaire du centre de loisirs, de par la tranche d'âge des enfants ciblés (10-17 ans). Il pourrait être envisagé de renouveler l'expérience.

- PLAN D'EAU

Le maire fait un point sur les résultats de l'ARS concernant les analyses des cyanobactéries sur la période estivale. Il s'avère que les chiffres sont relativement bons cela certainement dû à la vidange du plan d'eau, et aux plantations réalisées. Il sera procédé en novembre à un alevinage.

Le maire informe qu'une nouvelle signalétique pour le plan d'eau a été commandée – interdiction de baignade pour les chiens – interdiction pour les chevaux – autorisation du vélo autour du plan d'eau. Cette signalétique sera mise en place par les services techniques à réception.

Tour de table

M. Thébert demande à faire le point sur le projet du lotissement de la Touche Godet et la Foucherie. Le maire informe être en attente d'un retour de la préfecture concernant la Touche Godet, et concernant la Foucherie suite à une récente réunion il a été évoqué le dépôt du permis d'aménager en octobre, il est possible d'envisager des travaux de terrassement mai/juin.

Mme Hacques interpelle le maire sur le fait que l'antenne relai ne soit toujours pas mise en service. Le maire informe que les services d'Orange sont relancés régulièrement, mais qu'aujourd'hui aucun planning n'est fourni par Orange.

M. Maréchal évoque le dernier bulletin municipal et en particulier l'édito du maire. M. Maréchal demande à comprendre l'édito du maire. Le maire répond qu'il ne souhaite pas apporter de précisions sur son édito.

Fin de séance à 21h25